



# REGIONALE D'ELEVAGE DU CATE 59 GRAVELINES

**DIMANCHE 26 mai 2024**

Jugements et confirmations

**MME JENNY Fabienne**

Test de comportement

**Mme Wagenheim Élodie**

**Mme Duclay Nathalie**

**M. Wagenheim Anthony**



**CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ÉCOSSE**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, affiliée à la Société Centrale Canine, Fédération nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture.

# LE COMITÉ DU CATE

## **Présidente**

Ruth O'CONNOR  
ruthoconnor1964@gmail.com  
Le Moulin du Luet  
28700 Beville-Le-Comte

## **Vice-présidents**

Claire KIEFFER  
claire.kasinowski@gmail.com  
7 route de Dourdan  
91520 Egly

Sébastien BATS  
sebastien.bats@orange.fr  
Les Barats  
40310 Parleboscq

## **Secrétaire adjointe**

Christine GRIETTE

## **Secrétaire Générale**

Aline HENRION  
aline2705@yahoo.fr  
88 Impasse des Marguerites  
74930 Reignier

## **Trésorière**

Annie CERTAIN  
certain.a@icloud.com  
1 Ter rue de l'Ormeau  
85270 Saint Hilaire De Riez

## **Membres**

Jean François BRIDELANCE  
Marie Line COURANT  
Jonathan DESPORTES  
Cédric TOULOUSE  
Sophie LASCAZE

## PROGRAMME

Entrée des chiens : 8h30  
Début des jugements : 9h30  
Reprise des jugements : 14h00  
Remise des récompenses : 16h00

Référent Bien-être Animal : M. Wagenheim Anthony



Règlement complet des expositions sur le site SCC :  
<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



# LE MOT DES DÉLÉGUÉES

Tout d'abord un grand merci à tous les exposants pour leur présence toujours en grand nombre à notre Régionale d'élevage du CATE, qui se déroule dans un magnifique cadre au « Parc des Rives de l'Aa ». Ce parc a été mis à notre disposition par la commune de Gravelines que nous tenons aussi à remercier.

Merci également à Madame Jenny Fabienne juge de la régionale ainsi que sa secrétaire Madame Cazin Chloé qui ont accepté de passer cette journée avec nous.

Enfin, il ne faut pas oublier nos bénévoles, nos Familles et Amis, Anthony pour son aide au TC et Franck pour la réalisation du repas.

C'est ensemble que nous avons pu organiser cette belle régionale d'élevage des Hauts de France.

Bonne chance à tous et surtout passez une agréable journée en notre compagnie 🐾

**Nathalie Duclay , Elodie Wagenheim**  
Déléguées du CATE

## TEST DE COMPORTEMENT

Races	Cat	Identifiant	Nom du chien	Propriétaire
CAIRN TERRIER	1	250268780787706	UALLAN BY BIDULE	Mme ROUSSEL Chrystelle
	2	250269610109157	SNIPER DE LA TERRARDIERE	Mme ROUILLON Stéphanie
	5	250269608890967	SERENA DE LA TERRARDIERE	Mme ROUILLON Stéphanie
TERRIER ECOSSAIS	6	380260160478333	KASTOR GEMINI DEL COLLE DI OTTONE	Mlle MATEL Muriel
	11	250269300315649	UTHA MISS AMERICA DU MAT DES OYATS	M. BERTELOOT Hervé
	12	250269610357490	TESS DU MAT DES OYATS	Mme LEBEL Alexa
SKYE TERRIER	14	250269610567982	THE-POWER-OF-LOVE DES BRUMES D'ALKALILAKE	Mme HOWALD Esther
WEST HIGHLAND WHITE TERRIER	19	250269699624736	UNDER NIGHT DU ROYAUME DE FANTASIA	Mme LOUETTE Stéphanie
	21	250269591292151	URBAIN ODIEL DE LA DAME AUX LOUPS	M. DE VOS Christian
	23	250269591322024	UBAYE SCOTT DE LA DAME AUX LOUPS	Mme BEGEL Isabelle
	26	250268780704062	UNIQUE DEVOTION DE BIGUININE	Mme MEHEE Sylvette
	30	250269699624739	UNLIMITED EDITION DU ROYAUME DE FANTASIA	M. WAGENHEIM Anthony
		Total		12

# RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

La REGIONALE D'ELEVAGE du C.A.T.E. est organisée à Gravelines le 26/05/2024.

**ARRIVEE ET JUGEMENTS** L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures 30. Les jugements commenceront à 9 heures 30 précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

**LOGEMENT** L'exposition se déroule sans cage.

**SORTIE DES CHIENS** La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers pour lesquels elle se fera dès la fin des jugements.

**SERVICE VETERINAIRE** Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

**TOILETTAGE** Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

**PRESENTATION** Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**ANNULATION** En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris

Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

**ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES**

**CLASSE INTERMEDIAIRE** Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

**CLASSE OUVERTE** Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

**CLASSE TRAVAIL** Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La

date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

**CLASSE BABY (facultative)** - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour...

**CLASSE PUPPY (facultative)** - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

**CLASSE DE JEUNE (obligatoire)** - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

**CLASSE CHAMPION (obligatoire)** - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

**CLASSE VETERAN (obligatoire)** - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

**CLASSE NE CONCOURANT PAS** - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**CLASSE COUPLE (facultative)** Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**CLASSE PAIRE (facultative)** Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

**CLASSE d'AFFIXE** (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**CLASSE de REPRODUCTEURS** (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**PHOTOS** Afin de donner davantage de publicité aux expositions régionales d'élevage, les exposants acceptent que leurs chiens soient photographiés ou filmés pour figurer sur le site ou dans le bulletin du club ; les exposants sont d'ailleurs invités à communiquer leurs photos amateurs (exemples de copyright).

**REGLEMENT DES ENGAGEMENTS** Le montant des engagements doit être réglé : • Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE (C.A.T.E.) adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.

- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

#### REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés

Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés

c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

**JUGEMENTS** Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

**QUALIFICATIFS** Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

**EXCELLENT** - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

**TRES BON** - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON** - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

**SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

**DISQUALIFIE** - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant : **NE PEUT ETRE JUGE** - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).

**RECLAMATIONS** Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

**SANCTIONS** Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

**CONFIRMATION** La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

**PROPHYLAXIE DE LA RAGE** Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger doit se conformer à ce règlement.

**AVIS AUX EXPOSANTS RESIDENT A L'ETRANGER** L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

---

#### CONFIRMATION Age minimal : 12 mois

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation : Le formulaire de la SCC correctement rempli et signé par le propriétaire, accompagné du Titre de Naissance et de la Carte d'Identification du chien à confirmer.

Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation.

---

#### EPREUVES DE TEST DE CARACTERE – T.C.

Age minimal : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test de caractère ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et des situations isolées. Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés. Il est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien.

---

« Le Club des Amateurs de Terriers d'Ecosse organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

<b>CAIRN TERRIER.....</b>	<b>5</b>
JEUNE MALES.....	De 1 à 1..... 1
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 2 à 2..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 3 à 3..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 4 à 4..... 1
NE CONCOURANT PAS FEMELLES.....	De 5 à 5..... 1
<b>TERRIER ECOSSAIS.....</b>	<b>8</b>
JEUNE MALES.....	De 6 à 6..... 1
OUVERTE MALES.....	De 7 à 8..... 2
BABY FEMELLES.....	De 9 à 9..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 10 à 11..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 12 à 12..... 1
CONFIRMATION FEMELLES.....	De 13 à 13..... 1
<b>SKYE TERRIER.....</b>	<b>4</b>
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 14 à 14..... 1
CHAMPION MALES.....	De 15 à 15..... 1
CHAMPION FEMELLES.....	De 16 à 16..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 17 à 17..... 1
<b>WEST HIGHLAND WHITE TERRIER.....</b>	<b>20</b>
PUPPY MALES.....	De 18 à 18..... 1
JEUNE MALES.....	De 19 à 20..... 2
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 21 à 21..... 1
OUVERTE MALES.....	De 22 à 23..... 2
PUPPY FEMELLES.....	De 24 à 24..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 25 à 28..... 4
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 29 à 30..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 31 à 36..... 6
CONFIRMATION FEMELLES.....	De 37 à 37..... 1

Soit 37 chiens inscrits pour 24 races dans le 3e Groupe

Soit 37 chiens inscrits pour 24 classes à l'exposition de R.E. Terriers dEcosse -  
Gravelines (59)

# JURY

## Mme JENNY MAYER Fabienne (35)

### **CAIRN TERRIER**

CLASSE JEUNE Mâles : 1

CLASSE VETERAN Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

### **TERRIER ECOSSAIS**

CLASSE JEUNE Mâles : 1

CLASSE BABY Femelles : 1

CLASSE OUVERTE Femelles : 1

CLASSE OUVERTE Mâles : 2

CLASSE JEUNE Femelles : 2

CLASSE CONFIRMATION Femelles : 1

### **SKYE TERRIER**

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1

CLASSE CHAMPION Femelles : 1

CLASSE CHAMPION Mâles : 1

CLASSE VETERAN Femelles : 1

### **WEST HIGHLAND WHITE TERRIER**

CLASSE PUPPY Mâles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1

CLASSE PUPPY Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2

CLASSE CONFIRMATION Femelles : 1

CLASSE JEUNE Mâles : 2

CLASSE OUVERTE Mâles : 2

CLASSE JEUNE Femelles : 4

CLASSE OUVERTE Femelles : 6

CAIRN TERRIER

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

EXCELLENT 1 JALLAN BY BIDULE

Meilleur de Race

LOF : 058011 Tat : 250268780787706 né le 30/05/2023 (SATORI IZ DOMA ELIV'S X RAVEN DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIERE) Prod. Mme BOGDANOVA Anna Prop. Mme ROUSSEL Chrystelle

CLASSE NE CONCOURANT PAS MALES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

ABSENT 2 SNIPER DE LA TERRARDIERE

LOF : 056187/05935 Tat : 250269610109157 né le 29/05/2021 (NORDCAIRN'S NEW IN TOWN X LOLLY-POP DE LA TERRARDIERE) Prod. MM.Mmes FONTAINE H., S. et Ch. / ROUILLON S. Prop. Mme ROUILLON Stéphanie

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

1er EXCELLENT 3 TWENTY TWO DU DOMAINE DE KERALLAN

Meilleur de sexe  
Opposé

LOF : 057466/08296 Tat : 250269591212745 née le 06/11/2022 (READY TO GO DU DOMAINE DE KERALLAN X RUNA DRAMMATIX) Prod. Mme LE PRIELLEC Pierrette Prop. Mme TOUZAC Corinne

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

1er EXCELLENT 4 LOUNA

Meilleur Vétéran

LOF : 053784/07828 Tat : 250269810666382 née le 12/03/2015 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. M. ROUSSELET Sylvain

CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

ABSENT 5 SERENA DE LA TERRARDIERE

LOF : 055998/08230 Tat : 250269608890967 née le 14/04/2021 (BIRSELAW NEVER WALK ALONE X LUCIE-FER PLAY DE LA TERRARDIERE) Prod. MM.Mmes FONTAINE H., S. et Ch. / ROUILLON S. Prop. Mme ROUILLON Stéphanie

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

1er EXCELLENT 6 KASTOR GEMINI DEL COLLE DI OTTONE

Meilleur de Race /  
Jeune

LOI : 23/120042 Tat : 380260160478333 né le 23/05/2023 (BONACCORDLINE OKER BLACK SABBATH FOR COLLE DI OTTONE X ZOE STAR GALACTICA DEL COLLE DI OTTONE) Prod. Mme SOLAZZI Patrizia Prop. Mlle MATEL Muriel

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

1er EXCELLENT 7 ROAD TO HAPPINESS DU ROYAUME DE FANTASIA

LOF : 028686/04810 Tat : 250268743388729 né le 06/07/2020 (MARIUS DU MAT DES OYATS X MALEFIQUE DU CLOS DES DOLLS) Prod. M. Mme WAGENHEIM Anthony et Elodie Prop. M. HACHEZ Vincent

ABSENT 8 TAO DU MAT DES OYATS

LOF : 029507/04928 Tat : 250269100221065 né le 02/02/2022 (PADY DU MAT DES OYATS X J'Y VAS DU MAT DES OYATS) Prod. Mme LOGET Solange Prop. M. ZIAJKO Olivier

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

TRES PROMETTEUR 9 URIEL DU MAT DES OYATS

LOF : 030199 Tat : 250268780996598 née le 18/12/2023 (PADY DU MAT DES OYATS X RAVEN DU MAT DES OYATS) Prod. Mme LOGET Solange Prop. Mme FOURMENTIN Charlotte

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

2e EXCELLENT 10 U-BRIANNA DU MAT DES OYATS

LOF : 029996 Tat : 250269610712522 née le 27/04/2023 (MACHO MAN NICE'N SPICE X J'Y VAS DU MAT DES OYATS) Prod. Mme LOGET Solange Prop. Mme LOGET Solange



1er EXCELLENT **11** **UTHA MISS AMERICA DU MAT DES OYATS****Meilleur de sexe  
Opposé**

LOF : 029999 Tat : 250269300315649 née le 20/05/2023 (PADY DU MAT DES OYATS X MOVEABLE FEAST QUEEN OF THE RING) Prod. Mme LOGET Solange Prop. M. BERTELOOT Hervé

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne**1er EXCELLENT **12** **TESS DU MAT DES OYATS**

LOF : 029662 Tat : 250269610357490 née le 26/05/2022 (MARIUS DU MAT DES OYATS X MOVEABLE FEAST QUEEN OF THE RING) Prod. Mme LOGET Solange Prop. Mme LABEL Alexa

**CLASSE CONFIRMATION FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne**ABSENT **13** **UNIQUE DU CLOS DES DOLLS**

LOF : 029924 Tat : 250268780636502 née le 10/03/2023 (MACHO MAN NICE'N SPICE X NICKEL CROME DU CLOS DES DOLLS) Prod. Mme CARREZ Claude Prop. Mme LOGET Solange

**SKYE TERRIER****CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne**1er EXCELLENT **14** **THE-POWER-OF-LOVE DES BRUMES D'ALKALILAKE**

LOF : 004049 Tat : 250269610567982 né le 18/10/2022 (ULTIMATE LOVER LES ECOSSAIS DU LAC X N'DELLA DU MAS SUMACS) Prod. Mme HOWALD Esther Prop. Mme HOWALD Esther

**CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne**1er EXCELLENT **15** **SALT AND PEPPER TIMUT DE LA FORET DE CARENCY****Meilleur de Race**

LOF : 004015/00588 Tat : 250268743841571 né le 28/04/2021 ((CH) SKYELUCK GRAND ACTOR KEANU X (CH) ONEIDA POPPELINE DE LA FORET DE CARENCY) Prod. M. Mme VINCENT Laurent et Patricia Prop. M. VINCENT Laurent

**CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne**1er EXCELLENT **16** **SQUASH BLOSSOM DE LA FORET DE CARENCY****Meilleur de sexe  
Opposé**

LOF : 004016/00679 Tat : 250268743841491 née le 28/04/2021 ((CH) SKYELUCK GRAND ACTOR KEANU X ONEIDA POPPELINE DE LA FORET DE CARENCY) Prod. M. Mme VINCENT Laurent et Patricia Prop. M. VINCENT Laurent

**CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne**1er EXCELLENT **17** **HIPPIE CHIC DE LA FORET DE CARENCY****Meilleur Vétéran**

LOF : 003889/00646 Tat : 250268710172840 née le 27/05/2012 ((CH) LYNSIDEMORE CALLUM X DEVIL TALLULAH DE LA FORET DE CARENCY) Prod. M. Mme VINCENT Laurent et Patricia Prop. M. VINCENT Laurent

**WEST HIGHLAND WHITE TERRIER****CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne****TRES PROMETTEUR** **18** **UNKLE LEGEND DU ROYAUME DE FANTASIA****Meilleur Puppy**

LOF : 084628 Tat : 250269591741956 né le 29/08/2023 (SILVER SHADOW DE WILLYCOTT X SHINING SUZY STAR DU ROYAUME DE FANTASIA) Prod. M. Mme WAGENHEIM Anthony et Elodie Prop. Mme COCQUEREL Delphine

**CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne**1er EXCELLENT **19** **UNDER NIGHT DU ROYAUME DE FANTASIA**

LOF : 083903 Tat : 250269699624736 né le 27/01/2023 (SPOONFUL OF INSPIRATION DOLCE CON SPIRITO X QRISTMAS ROSY STAR DOLCE CON SPIRITO) Prod. M. Mme WAGENHEIM Anthony et Elodie Prop. Mme LOUETTE Stéphanie

2e EXCELLENT **20** **URRICANE WHITE TIGER DE LA DAME AUX LOUPS**

LOF : 084167 Tat : 250269591492288 né le 14/07/2023 (OLIVER-JAMES DE LA DAME AUX LOUPS X UPDATE'S SHAKE AWAY VOM NOPPER-HOF) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. Mme GAMBIER Marine-Laure

## CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

1er EXCELLENT **21** URBAIN ODIEL DE LA DAME AUX LOUPS

LOF : 083952 Tat : 250269591292151 né le 14/02/2023 (SILVER SHADOW DE WILLYCOTT X SNOWBELL DE LA DAME AUX LOUPS) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. M. DE VOS Christian

## CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

1er EXCELLENT **22** SHARLY BROWN DE LA DAME AUX LOUPS

LOF : 081258/08881 Tat : 250269608865900 né le 28/02/2021 (GERRY JR DEVIL IN DISGUISE X PURPLE RAIN DE LA DAME AUX LOUPS) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. Mme DAVEAU Sylvie

Meilleur de Race

2e EXCELLENT **23** UBAYE SCOTT DE LA DAME AUX LOUPS

LOF : 083954 Tat : 250269591322024 né le 14/02/2023 (SILVER SHADOW DE WILLYCOTT X SNOWBELL DE LA DAME AUX LOUPS) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. Mme BEGEL Isabelle

## CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

TRES PROMETTEUR **24** UP TO ME DES LANDES ECOSSAISES

LOF : 084379 Tat : 250268780966897 née le 02/09/2023 (COLDPLAY DEVIL IN DISGUISE X SWEET BONBON DES LANDES ECOSSAISES) Prod. Mme NIE CLOTTENS Isabelle Prop. M. FOURNIER Simon

## CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

1er EXCELLENT **25** NORICA BLATAJMeilleur de sexe  
Opposé / Jeune

CMKU : CLP/WHW/9403 Tat : 900203000053631 née le 08/02/2023 (MCH.BOGARHAZI INNOCENT LOVE X MCH. IZZY DORKA BLATAJ) Prod. Mme NOVA HANA Prop. Mme NIE CLOTTENS Isabelle

2e EXCELLENT **26** UNIQUE DEVOTION DE BIGUININE

LOF : 084112 Tat : 250268780704062 née le 12/04/2023 (LYNNSTO STAR TURN AT ROYALCOUNTY X ROSE CHAMPAGNE DE BIGUININE) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme MEHEE Sylvette

3e EXCELLENT **27** URIEL DU MAT DES OYATS

LOF : 083984 Tat : 250269101136881 née le 10/04/2023 (SPOONFUL OF INSPIRATION DOLCE CON SPIRITO X SALLY DU VALLON DES AURES) Prod. Mme LOGET Solange Prop. Mme LOGET Solange

4e EXCELLENT **28** UTOPIE DU MAT DES OYATS

LOF : 083985 Tat : 250269101136884 née le 10/04/2023 (SPOONFUL OF INSPIRATION DOLCE CON SPIRITO X SALLY DU VALLON DES AURES) Prod. Mme LOGET Solange Prop. Mme LOGET Solange

## CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

2e EXCELLENT **29** TCHIN TCHIN CHAMPAGNE TOUCH DE BIGUININE

LOF : 083581 Tat : 250268780426984 née le 28/09/2022 (RAGNAR LILY'S CHAMPAGNETOUCH DE BIGUININE X POMPOM GIRL DE BIGUININE) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme MEHEE Sylvette

1er EXCELLENT **30** UNLIMITED EDITION DU ROYAUME DE FANTASIA

LOF : 083908 Tat : 250269699624739 née le 27/01/2023 (SPOONFUL OF INSPIRATION DOLCE CON SPIRITO X QRISTMAS ROSY STAR DOLCE CON SPIRITO) Prod. M. Mme WAGENHEIM Anthony et Elodie Prop. M. WAGENHEIM Anthony

## CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne

2e EXCELLENT **31** JOLIE ROSE BLATAJ

CMKU : CLP/WHW/9038 Tat : 900203000043610 née le 11/04/2021 ((CH) BOGARHAZI INNOCENT LOVE X (CH) YOLANDA KALISMA) Prod. Mme NOVA Hana Prop. Mme NIE CLOTTENS Isabelle

1er EXCELLENT **32** LORETA BLATAJ

LOF : 084432/14613 Tat : 900203000042999 née le 27/04/2022 (BUDDY BANDIT BLATAJ X YOLANDA KALISMA) Prod. Mme BLATAJ Hana Prop. Mme MEHEE Sylvette

- 4e EXCELLENT **33** POLE DANCE DE BIGUININE  
 LOF : 078697/14158 Tat : 250268732656975 née le 07/05/2019 ((CH) I TAKE IT BIGUININ X HOUSE MUSIC DE BIGUININE) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme MEHEE Sylvette
- EXCELLENT **34** SIF DES KOPELLY  
 LOF : 081964/14624 Tat : 250268780104397 née le 12/10/2021 (PICCADILLY DES OLIPINS X PINA COLADA DU CLAN DES BLUE MOON) Prod. Mme GRAS Josette Prop. M. FORTIN Jannick
- 3e EXCELLENT **35** SWEET BONBON DES LANDES ECOSSAISES  
 LOF : 080870/14386 Tat : 250268502052469 née le 15/01/2021 (MAGIC MATISSE VOM MARCHENGARTEN X MY FAIR LADY DU DOMAINE DES GRENADINES) Prod. Mme NIE CLOTTENS Isabelle Prop. Mme NIE CLOTTENS Isabelle
- EXCELLENT **36** SYMPHONIE DES PLAINES D'OSIRIS  
 LOF : 081486/14426 Tat : 250268723163357 née le 18/07/2021 (I-TAKE-IT-BIGUININ X OSIRIS DU DOMAINE BAUVINOIS) Prod. M. Mme LECOCQ Jérémy / LEMAITRE Fanny Prop. Mme EHRMANN Catherine
- 
- CLASSE CONFIRMATION FEMELLES - JUGE Mme JENNY MAYER Fabienne**
- ABSENT **37** UMBER DREAM DE LADY PENDORA  
 LOF : 084000 Tat : 250268780685897 née le 26/05/2023 (SPOONFUL OF INSPIRATION DOLCE CON SPIRITO X RARE PEARL DE LADY PENDORA) Prod. M. VERHELLE David Prop. M. Mme VERHELLE David

**Liste des exposants**  
**R.E. Terriers dEcosse - Gravelines (59) dimanche 26 mai 2024**

## **B**

BEGEL Isabelle ()	23
BERTELOOT Hervé 3, rue de l'Eglise 62140 CAUMONT	11

## **C**

COCQUEREL Delphine ()	18
-----------------------	----

## **D**

DAVEAU Sylvie ()	22
DE VOS Christian Germaine Declercqstraat 3/0202 9800 DEINZE (BELGIQUE)	21

## **E**

EHRMANN Catherine 121, rue Sauteur 59300 VALENCIENNES	36
---	----

## **F**

FORTIN Jannick ()	34
FOURMENTIN Charlotte ()	9
FOURNIER Simon ()	24

## **G**

GAMBIER Marine-Laure ()	20
-------------------------	----

## **H**

HACHEZ Vincent ()	7
HOWALD Esther 9, rue de la Hobette 08310 MACHAULT	14

## **L**

LEBEL Alexa ()	12
LOGET Solange ()	10-13-27-28
LOUETTE Stéphanie ()	19

## **M**

MATEL Muriel 17, rue Léontine Weick 08300 RETHEL	6
MEHEE Sylvette 20, rue Géo Lefèvre 51320 SOMPUIS	26-29-32-33

## **N**

NIE CLOTTENS Isabelle 73 bis, rue du Pavé 59530 JOLIMETZ	25-31-35
--	----------

## **R**

ROUILLON Stéphanie 99, route de Mandres - R.D. 216 77170 BRIE COMTE ROBERT	2-5
ROUSSEL Chrystelle ()	1
ROUSSELET Sylvain ()	4

## **T**

TOUZAC Corinne ()	3
-------------------	---

## **V**

VERHELLE David 4390, rue du Contre Halage 62730 LES ATTAQUES	37
VINCENT Laurent 63, avenue Georges Brassens 62260 AUCHEL	15-16-17

## W

---

WAGENHEIM Anthony 65, rue Julien Waringhem 62162 VIEILLE EGLISE

30

## Z

---

ZIAJKO Olivier ()

8